

LA GRANDE PORTE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2019



LA GRANDE PORTE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2019

SOMMAIRE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	4
Évolution de l'actif net	5
Résultats	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Annexe	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
LA GRANDE PORTE

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme **La Grande Porte**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris de résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'organisme tire ses revenus d'autofinancement dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. En conséquence, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pouvaient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés au fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2019 et 31 mars 2018, de l'actif à court terme et du passif à court terme du 31 mars 2019 et au 31 mars 2018 et de l'actif net au 1er avril et au 31 mars 2019 et 2018.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Roland Naccache et Associés
Par Roland Naccache, CPA auditeur, CA

Roland Naccache, CPA auditeur CA
Montréal (Québec)
Le 10 juin 2019

LA GRANDE PORTE

**BILAN
AU 31 MARS 2019**

	2019	2018
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	184 616	176 562
Comptes clients et autres créances - note 4	21 354	36 933
Subventions à recevoir	6 475	45 875
Placements réalisables à court terme - note 6	15 600	15 600
Frais payés d'avance	6 325	5 309
	234 370	280 279
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 5	203 853	180 172
AVANCES À UN ORGANISME APPARENTÉ - note 6	152 033	167 633
	590 256	628 084
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs - note 7	114 877	106 398
Revenus reportés - note 8	60 687	35 821
	175 564	142 219
ACTIF NET		
AFFECTÉ		
Indexation des salaires	20 000	20 000
Planification de la relève	15 000	15 000
Réserve - remboursement d'avance à un organisme apparenté	167 633	183 233
AFFECTÉ EN IMMOBILISATIONS	203 853	180 172
NON AFFECTÉ	8 206	87 460
	414 692	485 865
	590 256	628 084

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____ Administrateur

_____ Administrateur

LA GRANDE PORTE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	Affectations interne note 9	Investis en Immo- bilisations	Non affecté	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	218 233	180 172	140 500	538 905	515 023
Redressement des exercices antérieurs - note 2	-	-	(53 040)	(53 040)	-
Solde redressé	218 233	180 172	87 460	485 865	515 023
Insuffisance des produits sur les charges	-	(12 327)	(58 846)	(71 173)	(29 158)
Investissement en immobilisations	-	36 008	(36 008)	-	-
Affectation interne - utilisation - note 9	(15 600)	-	15 600	-	-
SOLDE À LA FIN	202 633	203 853	8 206	414 692	485 865

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LA GRANDE PORTE
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019	2018
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions - annexe	697 742	959 243
Loyers - note 10 et 11	46 816	85 716
Revenus autogénérés	73 738	78 610
Dons	25 430	21 734
Revenus d'intérêts - note 10	878	4 872
Revenus divers - note 10	31 822	14 245
	<u>876 426</u>	<u>1 164 420</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	<u>639 042</u>	<u>856 000</u>
Frais d'exploitation		
Activités et formation - note 10 et 11	53 396	103 697
Repas pour mesure alimentaire - note 10	129 437	74 419
Frais de bureau	10 540	23 334
Déplacements	3 351	2 293
Communications	15 470	16 680
Assurances	5 129	6 611
Taxes et permis	3 814	3 199
Honoraires professionnels - note 10	60 060	67 323
Publicité et représentation	7 920	22 400
Frais bancaires	2 433	2 614
Entretien et réparations	4 680	7 383
	<u>296 230</u>	<u>329 953</u>
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>12 327</u>	<u>7 625</u>
	<u>947 599</u>	<u>1 193 578</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(71 173)	(29 158)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LA GRANDE PORTE
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019	2018
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(71 173)	(29 158)
Élément sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 327	7 625
	<u>(58 846)</u>	<u>(21 533)</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	15 579	6 064
Subventions à recevoir	39 400	3 369
Frais payés d'avance	(1 016)	3 935
Créditeurs	8 479	(6 329)
Revenus reportés	24 866	828
	<u>87 308</u>	<u>7 867</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	28 462	(13 666)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et	(36 008)	(23 355)
Encaissement des avances à un organisme apparenté	15 600	11 700
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(20 408)	(11 655)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	8 054	(25 321)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	176 562	201 883
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	184 616	176 562
Représentée par:		
Encaisse	184 616	176 562

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LA GRANDE PORTE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2019

1 STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Le 31 mars 2017, LA MAISON DES JEUNES "PAR LA GRAND'PORTE" a changé leur dénomination sociale pour La Grande Porte par voie de dépôt d'un statut de modification.

La Grande Porte, est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Il exploite une maison de jeunes dont les activités sont axées sur la prévention de la délinquance ainsi que la formation et l'insertion des jeunes au marché du travail.

2 REDRESSEMENT DES EXERCICES ANTÉRIEURS

L'organisme a découvert que les subventions à recevoir ont été sur-évaluées à l'exercice précédent. En conséquence, le solde des actifs nets au 1er avril 2018 a été diminué de 53 040 et les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2018 ont été redressés de la façon suivante: les revenus de subvention fédérales - Centre national de prévention de la criminalité de l'exercice ont été diminués de 53 040 \$ et les subventions à recevoir ont été diminuées de 53 040 \$.

3 MÉTHODES COMPTABLES

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de location sont constatés à titre de produits lorsque les occupations ont lieu.

Les revenus autogénérés sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les produits de dons sont constatés lorsqu'ils sont encaissés.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et ces services pour son fonctionnement.

LA GRANDE PORTE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2019

3 MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la durée indiquée ci-dessous.

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Immeuble	Amortissement linéaire	40 ans
Mobilier et équipements	Amortissement dégressif	20%
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30% et 45%
Matériel roulant	Amortissement linéaire	5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes clients et autres créances et de subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créateurs.

LA GRANDE PORTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2019

4 COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes à recevoir	8 420	6 458
Comptes à recevoir - Apparenté	4 278	22 242
Sommes à recevoir de l'État	3 640	2 917
Avances aux employés, sans intérêt	50	350
Avances à une fondation, sans intérêt ni modalité d'encaissement	4 966	4 966
	<u>21 354</u>	<u>36 933</u>

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2019</u>		<u>2018</u>	
Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	
	\$		\$	
Terrain	47 880	-	47 880	47 880
Immeuble	186 378	66 794	119 584	124 244
Mobilier et équipements	44 553	42 207	2 346	3 128
Équipement informatique	120 191	116 748	3 443	4 920
Matériel roulant	36 008	5 408	30 600	-
	<u>435 010</u>	<u>231 157</u>	<u>203 853</u>	<u>180 172</u>

6 AVANCES À UN ORGANISME APPARENTÉ

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Avances à un organisme apparenté, sans intérêt, encaissable par versement de 1 300 \$ mensuellement depuis le 1er juillet 2017.	167 633	183 233
Les avances réalisables à court terme	15 600	15 600
	<u>152 033</u>	<u>167 633</u>

7 CRÉDITEURS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	47 851	24 199
Fournisseurs - apparenté	19 868	11 113
Salaires et vacances à payer	47 158	71 086
	<u>114 877</u>	<u>106 398</u>

LA GRANDE PORTE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2019

8 APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2018	Octroi	Constaté à titre de produits	Solde 31 mars 2019
	\$	\$	\$	\$
Subventions provinciales	16 078	138 703	148 504	6 277
Subventions municipales	-	193 620	183 620	10 000
Autres subventions	14 743	228 429	198 762	44 410
Dons	5 000	20 430	25 430	-
	35 821	581 182	556 316	60 687

9 AFFECTATION INTERNE

Au cours des exercices précédents, le Conseil d'administration a résolu de créer des affectations internes dont les objets sont d'accumuler des sommes permettant d'effectuer les dépenses futures prévues par l'organisme.

	Solde 31 mars 2018	Affectation durant l'exercice	Rembourse- ment durant l'exercice	Solde 31 mars 2019
	\$	\$	\$	\$
Indexation des salaires	20 000	-	-	20 000
Planification de la relève	15 000	-	-	15 000
Réserve - remboursement d'avance à un organisme apparenté	183 233	-	15 600	167 633
	218 233	-	15 600	202 633

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'Administration.

LA GRANDE PORTE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2019

10 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La maison de jeunes par la Grand'Porte et Buffets Insère-jeunes sont apparentés, car ils ont les mêmes objectifs et coordonnent leurs plans d'action. De plus, des membres du Conseil d'administration de La maison de jeunes par la Grand'Porte sont également membres du Conseil d'administration de Buffets Insère-jeunes et ils exercent une influence notable sur les politiques stratégiques de chacun des organismes.

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<u>Produits</u>		
Loyer	36 576	36 576
Location de camion	5 400	-
Intérêts	-	1 949
Revenus divers (Récupération salariale)	-	92
Gestion	25 740	11 920
<u>Charges</u>		
Denrées	129 437	74 419
Activités	2 091	133
Frais de réunion	1 307	2 370
Gestion	3 365	14 773
Comptes à recevoir	4 278	22 242
Comptes à payer	19 868	11 113
Avances à un organisme apparenté	167 633	183 233

Les opérations entre apparentés sont conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange. Cette valeur correspond au montant de la contrepartie payée et convenue entre les parties et est déterminée selon la méthode du recouvrement des coûts.

11 APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

L'organisme constate les apports reçus sous forme de services, lesquels sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de l'organisme et auraient dû autrement être achetés. Ces montants sont établis par la direction en fonction de leurs valeurs marchandes. Ces sommes sont comptabilisées dans les résultats de l'organisme. La valeur de l'occupation des locaux est estimée par l'organisme à 1 738 \$ (20 053 \$ en 2018).

LA GRANDE PORTE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2019

12 ENGAGEMENTS

L'organisme s'est porté garant relativement à un emprunt consenti à un organisme apparenté - BUFFETS INSÈRE-JEUNES, d'un montant initial de 249 000 \$ et dont le solde au 31 mars 2019 s'élève à 108 698 \$. Cette garantie vient à échéance en avril 2020.

De plus, l'organisme s'est également porté garant d'une marge de crédit, d'un montant maximal de 70 000 \$, pour un organisme apparenté - BUFFETS INSÈRE-JEUNES. Au 31 mars 2019, cette marge de crédit dudit organisme a un solde de 42 000 \$ (35 000 \$ en 2018).

13 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs.

Les fournisseurs sont généralement remboursés dans un délai court.

L'organisme dispose d'une marge de crédit visa affaire, d'un montant autorisé de 20 000 \$. Les montants prélevés portent intérêt au taux variable de Visa Desjardins. En date de fin d'exercice, la marge de crédit n'était pas utilisée.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes clients et autres créances et aux subventions à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients.

Les subventions à recevoir font l'objet d'une entente. L'organisme a la quasi-certitude de les recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

LA GRANDE PORTE

ANNEXE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019	2018
	\$	\$
SUBVENTIONS		
SUBVENTIONS FÉDÉRALES		
Centre national de prévention de la criminalité	132 274	359 586
Centre de Service Canada Développement des ressources humaines	34 582	34 656
	166 856	394 242
SUBVENTIONS PROVINCIALES		
Agence de Santé et des Services sociaux	138 468	129 398
Ministère de la Sécurité publique	-	17 732
Subvention salariale	10 036	33 112
Autres	-	1 500
	148 504	181 742
SUBVENTIONS MUNICIPALES		
Ville de Montréal - Programme jeunesse	113 598	113 578
Ville de Montréal - Activité de loisir	-	24 530
Ville de Montréal - Projet Parc et animation estivale	11 631	12 010
Ville de Montréal - Gestion du centre	4 391	27 454
Ville de Montréal - Petite Maison	33 000	34 300
Ville de Montréal - Animation guêpe	-	1 277
Office d'Habitation municipale de Montréal	21 000	22 658
	183 620	235 807
SUBVENTION D'AUTRES PROVENANCES		
Commission scolaire de Montréal - Mesure alimentaire	126 987	107 586
Commission scolaire de Montréal - Soutien scolaire	19 500	17 875
Réseau Réussite Montréal	14 582	16 025
Dr. Julien	35 173	5 000
YMCA	2 520	866
Autres subventions	-	100
	198 762	147 452
	697 742	959 243